

**MAIRIE DE CABARIOT**  
**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION**  
**DU 17 MAI 2021**

---

**LOGEMENTS SOCIAUX :** Les responsables de l'OPH Rochefort Habitat Océan et d'Elysées Océan, Promoteur immobilier sont venus présenter le projet relatif à la construction de 8 logements sociaux (2 T4 – 4 T3 et 2T2) sur la parcelle réservée à cet effet dans le Lotissement de l'Etang (Ilot 1). Chaque logement accessible aux personnes à mobilité réduite disposera d'un jardin individuel d'environ 50 m<sup>2</sup> et d'une place de stationnement.

Le début des travaux pourrait être programmé début 2022 pour une durée de 15 à 18 mois.  
Afin d'éviter toute nuisance envers les autres résidents du Lotissement, un chemin d'accès pourrait être créé entre la Route du Maréchat et le chantier.

**SUBVENTION :** Une subvention est sollicitée par une équipe féminine participant au Raid « FEMINA ADVENTURE GUADELOUPE » qui se déroulera du 02 au 07 novembre 2021. L'équipe se nomme MAVictoire. Elle est composée de deux belles sœurs dont l'une est Cabariotaise. Elles soutiendront l'association NEURO MAV FRANCE créée avec et pour les patients atteints de Malformations Artério-Veineuse.  
Le Conseil Municipal, à l'unanimité a décidé d'accorder la somme de 20.00 €.

**FEU D'ARTIFICE 14 JUILLET :** Le Conseil Municipal a choisi le feu d'artifice qui sera tiré le 14 juillet prochain si toutes les conditions sont réunies et en respect des consignes sanitaires. Il s'élève à 1680.00 € TTC. M. le Maire a précisé qu'en cas d'interdiction de tir par les autorités, le feu d'artifice commandé et payé cette année serait reporté à une date ultérieure, à notre convenance.

**REPLACEMENT DES MODULES PARCOURS SPORTIF :** Tous les modules du parcours sportif de l'aire de loisirs sont usagés et à remplacer. Ce parcours date de 2003. Un devis a été établi par la Sarl ESPACES RENARD de Lorient pour la fourniture de Grandes haies, Abdominaux, Saute-moutons, poutre d'équilibre, barres fixes et parallèles..... Celui-ci s'élève à la somme de 9 497.50 € HT. Tous les modules sont en plastique recyclé et sont garantis 30 ans. M. le Maire est chargé de déposer une demande de subvention auprès du Conseil Départemental.

**REPLACEMENT FENETRES G.SCOLAIRE – ETAGE :** Il convient de remplacer quelques fenêtres du Groupe Scolaire, à l'étage. Un devis a été effectué par SNC CG AGENCEMENT de Moragne. Il comprend la fourniture et la pose et s'élève à 5462.97 € HT. M. le Maire est chargé de déposer une demande de subvention auprès du Conseil Départemental.

**ACHAT MOBILIER URBAIN + STRUCTURE POUR JEUNES ENFANTS :** Il est envisagé d'acheter du mobilier urbain (tables de pique-nique, bancs) afin d'agrémenter les abords du city stade, du terrain de boules, du Stade, du Pont de la Cèpe et au bord de la Charente à Candé. Un devis a été réalisé, il s'élève à la somme de 3831.45 € HT.  
Une structure plein air pour jeunes enfants serait également nécessaire à l'aire de loisirs (toboggan) : Prix 2 376.00 € HT.  
M. le Maire est chargé de déposer une demande de subvention auprès du Conseil Départemental.

**COMPTE-RENDU COMMISSION VOIRIE** : Mme DESSENDIER Claudine, 2<sup>ème</sup> adjoint a donné le compte-rendu de la réunion des membres de la Commission Voirie du 19 avril dernier :

\* un inventaire des travaux a été dressé,

\* des travaux de débernage sont envisagés en septembre 2021. Un devis a été demandé à l'entreprise JAGUENAUD de Juicq, il s'élève à la somme de 5853.00 € HT – 7023.60 € TTC. les travaux devront être programmés de préférence. M. BOISSON Ulrich, 3<sup>ème</sup> adjoint, est chargé de réquisitionner le matériel et le personnel nécessaire à l'évacuation et au stockage de la terre.

**STATUTS UNIMA** : le Conseil Municipal, à l'unanimité, a approuvé les adhésions et les retraits des entités citées ci-dessous :

Adhésions :

- le Syndicat Intercommunautaire du Littoral d'Esnandes et Charron (SILEC) ; la Commune de St Georges de Didonne ; l'ASA Les Claires de Montportail ; Eau 17.

Retraits :

- la Commune de La chapelle des Pôts ; la Commune de Bussac sur Charente ; la Commune de Port d'Envaux ; la Commune de La Ronde ; le Syndicat Mixte du Bassin de la Seugne (SYMBAS) ; l'A.F de Semussac ; l'ASCO de Mornac sur Seudre.

**STATUTS SYNDICAT DE LA VOIRIE** : Le Conseil Municipal a approuvé l'admission des nouveaux membres au Syndicat Départemental de la Voirie ainsi que les modifications statutaires telles que votées par le Comité syndical et portant transformation de la structure en Syndicat mixte ouvert restreint.

Les structures et collectivités souhaitant devenir membres du Syndicat :

Le Conseil départemental ; La Communauté d'Agglomération de Rochefort Océan ; La Communauté d'Agglomération de Royan Atlantique ; La Communauté d'Agglomération de Saintes ; La Communauté de Communes de la Haute-Saintonge ; La Communauté de Communes du Bassin de Marennes ; La Communauté de Communes des Vals de Saintonge ; La Ville de ROCHEFORT ; Le SIVU Brizambourg - Bercloux – Ecoyeux ; Le SIVOM Barzan – Chenac Saint Seurin d'Uzet ; Le SIVOM Migron - Le Seure - Villars les Bois ; Le SIVOM Saint Césaire – Saint Bris des Bois ; Le Syndicat Intercommunal des Cantons de Montguyon et Montlieu.

**Informations diverses** :

\* M. le Maire informe le Conseil Municipal que le spectacle « Que du bonheur avec vos capteurs » initialement prévu à Cabariot le 15 novembre 2020 et annulé à cause du confinement national, a été reporté au dimanche 17 octobre 2021 à 17h00.

**Vu par Nous, Maire de la commune de CABARIOT pour être affiché le 21 mai 2021 à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 05 Août 1884.**

**A Cabariot, le 21 mai 2021**

**Le Maire,**